

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

Le 7 novembre 2011

Mesdames les conseillères,
Messieurs les Conseillers,
Citoyens, citoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, conformément à l'article 955 du Code municipal.

Selon le rapport du vérificateur externe sur les états financiers consolidés préparés par la firme de comptable Mallette, la municipalité présentait un excédent de fonctionnement de 14 179.\$, pour l'exercice en date du 31 décembre 2010, un surplus non affecté de 274 732.\$ et 48 687.\$ en surplus affecté.

1) RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2010 ET ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2011

SÉCURITÉ PUBLIQUE : la municipalité appuie toutes les démarches qui sont faites pour améliorer la sécurité de nos citoyens(nes) et surveillera les ressources pour être le plus efficace possible.

TRANSPORT (voirie) : la municipalité travaillera toujours pour donner le meilleur service possible dans la limite de son budget et analysera toutes les dépenses inutiles.

BÂTIMENT : la salle paroissiale est presque terminée, une restauration réalisée avec l'aide de bénévoles et du pacte rural. Un projet qui me tenait à cœur et qui donne une belle touche chic et de bon goût. Il ne faut pas oublier le soutien financier du Patrimoine, du Comité de développement, du théâtre le Remous pour la suite du projet.

AQUEDUC & ÉGOUT : les travaux se poursuivent avec l'installation de la pompe et la suite des projets futurs.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE :
La municipalité donnera des dossiers à nos gens d'expérience pour que progresse les projets dans l'intérêt de tous.

2) Projet pour 2012 :

- Bibliothèque;
- Halte routière;
- Chemins municipaux;
- Rue de l'Orme (plan phase 1);
- Rencontre projet Béton provincial (carrière, sablière et usine de béton bitumineux).

3) Liste des contrats

Liste des contrats conclus depuis le dernier rapport du maire et comportant une dépense de plus de 25 000.\$ ou de plus de 2 000.\$ avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comportant des dépenses totales de plus de 25 000.\$;

- Deux contrats totalisant plus de 25 000.\$ ont été réalisés depuis le dernier rapport du maire. Il s'agit des contrats d'enlèvement des ordures et de cueillette des matières recyclables, octroyés aux Entreprises Gilles Gauthier Inc de Sainte-Angèle-de-Mérici pour une durée d'un an, s'élevant à 30 244.01\$ et 17 761.40\$ pour un total de 48 005.41\$ (tx inc.)
- Achats de matériaux Groupe Lechasseur au montant de 25 309.\$

4) Rémunération des membres du conseil municipal

Mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses des membres du conseil versés par la municipalité, un de ses organismes mandataires ou un organisme supramunicipal.

Au niveau de la municipalité, la rémunération du maire s'élevait à 4 261.68\$ en 2011, alors qu'il recevait une allocation de dépenses de 2 130.84\$ pour un total annuel de 6 392.52\$. Les six conseillers ont reçu, quant à eux, une rémunération annuelle de base de 2 122.92\$ et une allocation de dépenses de 1 061.46\$, pour un total de 3 184.38\$, tel que le prévoit la réglementation en vigueur, une augmentation de 3,4% est prévue en 2012.

Pour sa participation aux réunions de la MRC de la Mitis, le maire reçoit une rémunération annuelle de base de 961.73\$, 500.\$ en tant que membre du CA pour le CLD de la Mitis, 250.\$ en tant que membre du CA pour Écocentre, ainsi qu'une allocation de dépenses de 850.87\$

CONCLUSION

Je suis fier d'être votre maire, j'ai quelques fois des opinions tranchantes, mais je suis fidèle à moi-même, je le répète assez souvent. Le seul intérêt qu'un élu doit avoir c'est celui de ses concitoyens (nes).

Quand je réalise qu'un dossier n'a pas de bon sens, je le dis. Quand on se fait avoir par des gens sans scrupule, j'me lève. Quand on veut faire payer les gens pour des projets inutiles et trop coûteux, je cherche à faire comprendre les dossiers points par points pour que vos élus (es) prennent la meilleure décision dans votre intérêt. Il reste deux années à mon mandat et je veux travailler pour que la municipalité se développe et s'embellisse, car nous en profiterons tous.

Des projets comme la bibliothèque pour que les enfants gardent et alimentent le désir de lire et de découvrir nos auteurs d'ici et d'ailleurs. Il ne faut pas penser qu'une bibliothèque n'est pas utile, elle est le cœur de notre développement intellectuel et le musée qui y sera intégré parlera de notre passé.

Le projet de 600 000\$ sera financé à 90% par les gouvernements, le pacte rural et tous les partenaires au développement des municipalités. Un projet que la Commission scolaire supporte car elle s'occupera du chauffage, électricité et entretien à leurs frais comme promis par écrit. Les employés seront des bénévoles comme dans l'ancienne

bibliothèque. Environ 60 000.\$ sur 15 à 20 ans pour le développement de notre municipalité, je crois que c'est important d'y réfléchir.

La halte routière sera le coin de repos pour les touristes. Le bâtiment sera utile à notre développement économique et l'image de notre municipalité. Un projet qui démarrera, je l'espère, d'autres belles idées sur ce site magnifique.

Travaillons ensemble, un jour à la fois....

Veillez recevoir, mesdames et messieurs, l'expression de ma plus haute considération.

Votre disponible maire,

Alain Carrier